

Péret

Vœux du maire : réduire la voilure mais continuer à avancer



■ Christian Bilhac veut rester optimiste dans la tourmente.

Un peu moins de Péretois ont, semble-t-il, assisté, cette année, aux vœux de la municipalité. Résolument tourné vers l'avenir, Christian Bilhac, entouré de son conseil municipal, n'a pas dressé le bilan de l'année écoulée si ce n'est pour rappeler le fait marquant de cette fin 2012 : l'acquisition par la municipalité de la cave coopérative.

Le maire de Péret s'est donc consacré à 2013. Il s'est déclaré « optimiste en dépit des aides de l'État gelées, des subventions plus rares et moins importantes, et les tarifs des fournitures qui ne cessent d'augmenter ».

Le conseil municipal a décidé, malgré la tempête, de continuer à avancer. Il faudra réduire la voilure pour continuer à entretenir les réseaux, la voirie, les bâtiments communaux (la dernière acquisition devra toutefois patienter avant de connaître sa première rénovation) mais ne pas compromettre l'avenir en ne réalisant pas le moindre projet. Le seul dé-

voilé lors de cette cérémonie des vœux aura été l'embauche par la municipalité d'un éducateur sportif dès le début de la nouvelle année. Celui-ci viendra épauler les bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année pour proposer des animations à la population et notamment auprès de 200 jeunes de moins de 20 ans que compte le village.

Après avoir réalisé les terrains de tennis, la piste de skate, l'espace du Peyral, la salle Jacques-Brel, la salle multi-activités et bientôt le terrain multisports, les élus recrutent donc un animateur chargé d'optimiser ces investissements. Pour les autres projets, il faudra patienter.

Toutefois, Christian Bilhac a annoncé qu'il proposerait au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'impositions pour 2013. Après avoir une pensée pour tous ceux qui n'avaient pu assister à cette cérémonie des vœux, il invitait tous les autres à partager le verre de l'amitié.

Correspondant ML : 06 20 54 51 94.